CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E62468 **VALABLE JUSQU'AU** 25/11/2023

ÉDITÉ LE **04/07/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1978
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/04/2006
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : **489 560 235 00017**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4201190
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5 492 176 404
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5 492 176 404
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2021

Raison sociale : **LABEAUNE JMC**

5 RUE DES ARTISANS
68280 SUNDHOFFEN

Téléphone : 03 89 71 44 18 **Fax :** 03 89 71 49 64
Portable :
Site Internet :
E-mail : contact@labeaune.com
Responsabilité légale :
LABEAUNE CEDRIC GÉRANT

Effectif moyen : 65 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/09/2020
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	16/09/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	03/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	03/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.